



# RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation Académique  
à l'éducation Artistique et  
à l'Action Culturelle**

Affaire suivie par :  
Séverine DINARQUE  
D.R.A.A.C  
Tél : 0590 47 81 07  
Mél : [severine.dinarque1@ac-guadeloupe.fr](mailto:severine.dinarque1@ac-guadeloupe.fr)

Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare BP 480  
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le 16 octobre 2025

Le recteur de région académique  
Recteur d'académie  
Chancelier des Universités  
Directeur Académique des Services de  
L'Éducation Nationale

À

Mesdames, Messieurs les Inspecteurs  
Mesdames, Messieurs les Proviseurs,  
Mesdames, Messieurs les Principaux,  
Mesdames, Messieurs les Enseignants

**Objet : Concours « Carte de vœux de l'Académie, 2026 ».**

La réalisation de la carte de vœux 2026 de notre académie sera confiée aux élèves de nos établissements scolaires de la maternelle au lycée. Cette carte de vœux sera adressée à tous nos partenaires et institutions dès le 1er janvier 2026. A cette fin, un concours est organisé pour sélectionner le visuel qui sera utilisé dans l'élaboration de cette carte.

Les productions devront illustrer le thème : « **Semer demain – Graines d'avenir** ».

Les productions plastiques seront réalisées par les élèves individuellement ou collectivement, sous la conduite de leur enseignant. Les techniques utilisées sont libres (dessin, peinture, collage...) sur un format 24 x 32 ainsi que l'indique le règlement en annexe.

Les inscriptions s'effectuent sur la plateforme ADAGE jusqu'au 28 novembre 2025.  
Les productions devront parvenir sous enveloppe à :

**RECTORAT DRAAC  
à l'attention de Mme Dinarque  
Parc d'activités la Providence ZAC de Dothémare  
BP 480 97183 Les Abymes Cedex**

Pour le **lundi 1<sup>er</sup> décembre** au plus tard. Chaque production portera au verso le nom, prénom, classe, école, établissement de l'élève – ou des élèves.

**Gabriele FIONI**